



Membre du comité d'audition Descripteur de tâches

GLDF | Cadre Global d'Apprentissage et de Développement

La description de tâches soutiendra le secteur de la lutte contre le dopage en clarifiant les principales caractéristiques des rôles clés de la lutte contre le dopage. Elle peut être utilisée pour soutenir l'élaboration d'une description de poste lorsqu'une organisation antidopage (OAD) souhaite recruter un membre d'une instance d'audition. Les OAD doivent adapter cette description de tâches à leurs besoins et réalités spécifiques.

Objectif principal du rôle de gestion des résultats

Résumé du rôle

Principales responsabilités

Qualités et attributs

Compétences et expérience

Employeurs habituels

Exemples de poste

Possibilités d'avancement de carrière et de développement professionnel pour le praticien qui assume ce rôle.



Objectif principal du rôle de membre du comité d'audition

Le membre du comité d'audition contribue au processus de gestion des résultats en entendant et en déterminant si une personne soumise aux règles antidopage a enfreint les règles antidopage et, le cas échéant, en imposant les sanctions idoines.

Le Code exige que le comité responsable des auditions soit indépendant, sur le plan opérationnel, de l'autorité de gestion des résultats (AGR).



Résumé du rôle

Le membre de l'instance d'audition est impliqué dans le processus d'audition qui englobe la période comprise entre le renvoi d'un cas d'infraction des règles antidopage au comité d'audition et l'émission et la notification d'une décision par l'instance (en première instance ou en appel).

Des groupes de membres de comités d'audition doivent être établis, à partir desquels les comités d'audition pour des cas spécifiques seront nommés. Tous les membres du groupe sont nommés pour une période d'au moins deux ans (qui peut être renouvelable).



Principales responsabilités

La taille et la composition du comité d'audition peuvent varier en fonction de la nature de l'affaire. Une commission d'audition est généralement composée de trois membres qui partagent les responsabilités énumérées ci-dessous, bien que dans certains cas (par exemple, sur la base de l'accord des parties), une commission d'audition puisse être composée d'un seul membre :

Préparer les auditions en lisant et en assimilant les documents pertinents pour se familiariser avec le dossier avant l'audition

Vérifier que les parties peuvent présenter leur cause et prendre l'initiative afin d'assurer que toutes les questions juridiques et factuelles pertinentes sont entendues

Explorer les preuves et examiner les positions juridiques présentées par les parties

Décider des questions de droit et de procédure qui peuvent être soulevées au cours d'une audition et rendre des ordonnances ou des instructions provisoires en fonction des circonstances

Trancher en déterminant et en évaluant les principales questions juridiques et factuelles et leur appliquer les règles pertinentes

Rédiger et rendre une décision motivée dans les délais impartis

Un membre du comité d'audition devrait être nommé président et aura la responsabilité supplémentaire de diriger l'audition en émettant des ordres ou des directives conformément aux règles de procédure applicables avant l'audition (comme décider du format et du calendrier de l'audition les plus adaptés à l'affaire).



Qualities and attributes

Les valeurs communes et recherchées dans le secteur de la lutte contre le dopage, qui doivent être vérifiées chez les candidats au poste, sont les suivantes :

Intégrité (équité, justice, impartialité, courage, responsabilité)

Excellence (professionnalisme, innovation, qualité, compétence)

Respect (honnêteté, ouverture, inclusion, diversité)

Collaboration (participation, collaboration)

Dévouement (passion)

Le cadre des compétences fondamentales de la lutte contre le dopage décrit plus précisément ces valeurs fondamentales à l'aide d'énoncés descriptifs et saisit les compétences communes aux différents rôles du secteur de la lutte contre le dopage. C'est un outil utile auquel se référer si l'OAD cherche à développer davantage la liste des qualités et des attributs qu'un candidat à un poste dans la lutte contre le dopage devrait être en mesure de démontrer.

Sur la base des résultats d'une enquête diffusée auprès des praticiens de la gestion des résultats dans le secteur de la lutte contre le dopage en 2021, une liste de compétences a été identifiée comme nécessaire à la profession. La liste suivante détaille les compétences jugées essentielles par 70 % des répondants. Ces compétences doivent être évaluées chez les candidats qui postulent à un poste de membre du comité d'audition :

- Pensée critique
- Prise de décision
- Capacité à travailler dans le respect du code, des normes et de l'éthique
- Capacité à travailler avec des informations sensibles et à maintenir la confidentialité
- Capacité à s'exprimer à l'oral
- Écoute active
- Capacité à présenter un contenu et des sujets

techniques complexes dans un langage et un format simples et attrayants.

- Collaboration
- Capacité à traiter avec les parties prenantes internes et externes
- Pensée analytique et logique
- Le souci du détail
- Capacité à enregistrer les processus en détail et avec précision
- Intelligence émotionnelle
- Volonté et capacité d'apprendre
- Raisonnement inductif et déductif
- Habiletés de recherche
- Capacité à élaborer, rédiger et éditer des documents juridiques
- Capacité à donner et à recevoir une rétroaction
- Rédaction
- Entrevue

Compétences et expérience

Les auditions sont une procédure juridique et, par conséquent, au moins un membre du comité d'audition doit avoir une formation juridique (en général, il s'agit du membre qui sera désigné comme président). Les autres membres doivent apporter une expertise collective dans des domaines pertinents, tels que la science, la médecine ou le sport, et doivent avoir une expérience de la lutte contre le dopage. L'objectif est de faire en sorte que le comité d'audition soit aussi représentatif que possible en termes d'expérience, de compétences et d'antécédents.

Des connaissances ou une expérience préalable dans les domaines suivants sont des atouts importants pour un rôle de membre du comité d'audition :

- Connaissance pratique des structures du sport et des systèmes antidopage à l'échelle nationale, régionale et internationale
- Compréhension des aspects techniques et de gouvernance de la lutte contre le dopage à l'échelle nationale et internationale

Selon le profil du membre, une série d'exigences supplémentaires doivent être prises en compte.

Pour les membres ayant une formation juridique :

Expérience de la présidence de tribunaux ou d'auditions antidopage et de la comparution régulière devant ceux-ci

Expérience de la rédaction de décisions motivées

Expertise dans l'application du Code mondial antidopage et des règles et règlements antidopage

Capacité et volonté de se tenir au courant de l'évolution juridique de la lutte contre le dopage dans le monde

Pour les membres ayant une formation spécialisée (comme la science, la médecine ou le sport) :

Une qualification professionnelle reconnue au niveau national et nécessitant une expertise et des compétences en matière de lutte contre le dopage (y compris, mais sans s'y limiter, des qualifications en chimie, en médecine et en physiologie); ou

Un nombre significatif d'années d'implication dans le sport de haut niveau en tant qu'administrateur, compétiteur, entraîneur, officiel ou autre fonction similaire, passée ou présente

Expérience en tant que membre ou conseiller indépendant de comités d'audition

Expertise en matière de lutte contre le dopage et connaissance de l'application du code mondial antidopage et des règles et règlements antidopage



Employeurs habituels

Le Code exige que le comité responsable des auditions de première instance soit indépendant, sur le plan opérationnel, de l'autorité de gestion des résultats (AGR). Cela implique que les membres du conseil d'administration, les membres du personnel, les membres de la commission, les consultants et les fonctionnaires de l'AGR, ainsi que toute personne impliquée dans l'enquête sur l'affaire ou la décision de poursuivre l'affaire ne peuvent pas être nommés comme membres. Il est recommandé de mettre en place un comité de nomination indépendant lors de la désignation du comité d'audition par l'OAD, auquel il délègue la responsabilité d'examiner les candidatures et de nommer les membres du groupe. Une fois constitué, le groupe doit fonctionner de manière indépendante, et des garanties juridiques doivent être mises en place et incluses dans le règlement antidopage de l'AGR. Les OAD doivent prévoir des ressources suffisantes pour garantir que les comités d'audition sont en mesure d'exécuter leur mandat avec efficacité et indépendance.

Le Code prévoit également que les comités d'audition des appels sont indépendants de la structure, en plus d'être indépendants de l'AGR dans leur fonctionnement. Ils ne doivent donc en aucun cas être administrés par l'AGR, ni être liés ou soumis à elle. L'AGR ne peut donc pas désigner des groupes pour les comités d'appel, mais doit définir dans ses règles de procédure les organes qui le peuvent. Il peut s'agir de prestataires de services spécialisés dans la résolution des litiges, de tribunaux d'arbitrage ou de la division antidopage du TAS, par exemple.

Un groupe pour les auditions de première instance peut être désigné par l'OAD compétente pour l'affaire ou peut être fourni par un prestataire de services spécialisé dans la résolution des litiges ou par la division antidopage du TAS.



Avancement de carrière et développement professionnel

La nomination à un groupe de comités d'audition est un poste de haut niveau qui reconnaît l'expertise de la personne dans un domaine spécialisé (comme le droit, la science, la médecine, le sport).

Les possibilités de progression dans le secteur de la lutte contre le dopage comprennent la possibilité d'accéder à des postes de direction au sein de la RMA, une fois que la nomination au groupe a expiré (étant donné l'exigence d'indépendance).

Les membres du groupe sont censés se tenir au courant des développements juridiques et peuvent être formés par la RMA, idéalement avec des personnes externes, y compris l'AMA. Les possibilités de développement professionnel peuvent également comprendre une formation complémentaire en droit international, notamment en droit du sport, en arbitrage, en contentieux ou en jurisprudence en matière de lutte contre le dopage.



Exemples de poste

Comité national antidopage, membre spécialiste

Comité national antidopage, membre juriste

Comité national antidopage, membre

Arbitre

Collaborateurs

L'AMA, tout en dirigeant le travail de normalisation pour rédiger les descriptions de tâches, travaille de pair avec les parties prenantes et les équipes techniques de l'AMA. Le travail de développement pour la gestion des résultats a été mené par le groupe de travail technique composé de :

- Daniel Thomas Kim - FIFA
- James Laing - UK Anti-Doping
- Kataoka Akira - Agence antidopage du Japon
- Kevin Bean - Centre canadien pour l'éthique dans le sport
- Laura Gallo - Athletics Integrity Unit
- Luciana Correa - Autoridade Brasileira de Controle de Dopagem

- Njeri Onyango - Membre du comité d'audience de l'ADAK
- Tharinda Puth - WADA
- Thomas Delaye - Fédération mondiale de badminton
- Zinzi Sitoto - Comité international paralympique

This group was chaired by Education practitioners from the anti-doping industry:

- David Müller - NADA Autriche
- Erik Duiven - Autorité néerlandaise sur la lutte au dopage

Gestion de la qualité

Version : 1,0

**L'AMA mettra régulièrement à jour ce document pour s'assurer qu'il reste d'actualité. La version 1,0 est publiée spécifiquement dans le cadre d'un projet pilote et sera revue à la fin du projet pilote*.*

Approuvé par : Comité de formation de l'AMA

Date d'approbation : Novembre 2021

Date de publication : Décembre 2021

Aperçu du GLDF

Une des six priorités de l'AMA dans le cadre du plan stratégique 2020-2024 de l'Agence mondiale antidopage est d'accroître son impact. Dans le cadre de cette priorité, l'Agence s'est engagée à «élaborer des programmes de formation et des normes de qualification pour les professionnels de la lutte contre le dopage afin d'améliorer le professionnalisme et de renforcer les capacités du personnel chargé de la lutte contre le dopage».

Par conséquent, en avril 2020, le département Éducation de l'AMA a commencé à rédiger un cadre mondial d'apprentissage et de développement (CMAD), grâce auquel des formations spécifiques et standardisées pour une série de rôles dans la lutte contre le dopage sont élaborées et mises à la disposition des organisations antidopage (OAD) et des autres parties prenantes de l'écosystème antidopage dans le monde entier. Le CMAD établit des descriptions de tâches, des normes professionnelles et des activités d'apprentissage et de développement global pour les rôles de praticiens dans le secteur de la lutte contre le dopage.

Les descriptions de tâches ont été utilisées par l'AMA pour développer des programmes de formation basés sur les compétences. Elles peuvent être lues en concurrence avec :

- (1) les normes professionnelles pour le rôle correspondant, qui décrivent le niveau de compétence attendu pour un rôle donné
- (2) le cadre de compétences de base de l'antidopage, qui détaille les valeurs et les compétences communes aux différents rôles du secteur de l'antidopage.

Les normes professionnelles sont les points de référence des bonnes pratiques et décrivent le niveau de compétence attendu pour un rôle donné. Il ne faut pas les confondre avec les normes internationales, qui sont un ensemble de documents qui, avec le Code mondial antidopage, visent à harmoniser les politiques, règles et règlements antidopage entre les organisations antidopage (OAD) pour des parties techniques et opérationnelles spécifiques des programmes antidopage.